

Sandweiler, le 24 novembre 2017

CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prie les membres du Conseil Communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du Conseil Communal, qui aura lieu dans la mairie à Sandweiler, **le jeudi 30 novembre 2017 à 17h00.**

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Tableau de préséance
3. Jetons de présence des membres du conseil communal
4. Jetons de présence des membres des commissions consultatives
5. Règlement d'ordre intérieur du conseil communal
6. Répartition des 9 heures supplémentaires de congé politique
7. Nomination des délégués des syndicats communaux (S.I.G.I., S.I.A.S., S.I.D.O.R., Minett Kompost, S.I.D.E.S.T.)
8. Nomination des délégués pour l'association « CIGR Syrdall Asbl »
9. Nomination des représentants pour l'association « Syrdall Heem Asbl »
10. Fixation du nombre des différents représentants au sein de la commission scolaire
11. Plan de gestion forestier 2018
12. Vote d'un crédit supplémentaire pour le remboursement de l'impôt foncier à une société privée
13. Cession gratuite par acte notarié 2008/2467
14. Règlement de circulation
15. CIGR Syrdall – Convention 2018 et budget prévisionnel
16. Office social « leweschte Syrdall » - Projet de budget rectifié 2017 et budget initial 2018
17. Questions des conseillers et du public

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

**Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,
Le Bourgmestre, Le Secrétaire,**

